



## **ECOBANK COTE D'IVOIRE**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES PRESTATION DE SERVICE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE LOCAUX**

**Date de l'Appel : 20/03/2025**

**Date limite de Réception des Offres : 04/04/2025**

#### **Table des Matières**

1. Présentation de Ecobank côte d'ivoire .....	2
2. Généralités relatives aux exigences de l'appel d'offres .....	2
3. Objectifs de l'appel d'offres .....	2
4. Champs d'application de l'appel d'offres .....	2
5. Informations complémentaires pour les soumissionnaires .....	3

## 1. Présentation de Ecobank côte d'ivoire

ECOBANK CÔTE D'IVOIRE (ECI) a été créée en 1989 et est une filiale de ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED (ETI) basée au TOGO. C'est une institution qui œuvre dans le domaine bancaire offrant des services de banque de détail, banque de grande clientèle et banque d'investissement, ainsi que des services bancaires transactionnels aux états, aux établissements financiers, aux multinationales, aux entreprises locales, aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux particuliers.

ECI est situé à l'immeuble ECOBANK plateau place de la république avenue HOUDAILLE.

## 2. Généralités relatives aux exigences de l'appel d'offres

Le présent document tient lieu de demande de propositions formelles en vue de sélectionner un ou plusieurs prestataires de service d'entretien et de nettoyage de locaux.

Il est disponible sur une base d'avis d'appel d'offres ouvert.

## 3. Objectifs de l'appel d'offres

L'objectif de cet appel d'offres est de fournir à ECOBANK COTE D'IVOIRE une prestation de service d'entretien et de nettoyage de qualité de ses locaux en bénéficiant du savoir-faire de professionnels experts en propreté.

## 4. Champs d'application de l'appel d'offres

Les sites et prestations pour lesquelles le présent appel d'offres est lancé sont indiqués dans **l'Annexe B**. La banque se réserve le droit d'ajouter ou de retirer des prestations de cette liste à l'échelle des modifications intervenues dans le cadre de ses activités.

## 5. Informations complémentaires pour les soumissionnaires

- 5.1. Les soumissionnaires devront compiler leurs offres en deux sections distinctes
  - La section des propositions techniques
  - La section des propositions financières
- 5.2. La section des propositions techniques devra contenir les spécifications figurant dans l'**Annexe A** avec toutes les informations requises dans le même ordre et suivant la même numérotation.
- 5.3. La section des propositions financières devra contenir le détail des prestations et des produits utilisés dûment signée, le document dans la section engagement (**Annexe C**) doit être signé et cacheté. Chacune des pages contenant les prix doit être signée et cachetée.
- 5.4. Tous les frais relatifs à la préparation d'une proposition ainsi qu'aux négociations d'un marché seront à la charge des entreprises soumettant ladite proposition.
- 5.5. Les offres devront être envoyées **à l'adresse électronique suivante : [eci.appeldoffre@ecobank.com](mailto:eci.appeldoffre@ecobank.com)**
- 5.6. La date limite de soumission est fixée au **04 avril 2025 à 15 heures.**
- 5.7. La Banque se réserve le droit de procéder à des attributions multiples du présent appel d'offres si elle le juge convenable
- 5.8. La Banque se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment en prélude à l'attribution du marché, sans qu'il soit encouru d'engagements aux soumissionnaires ni d'obligation de les en informer.
- 5.9. Le soumissionnaire supportera tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de son offre et, en aucun cas, la banque ne sera tenue responsable desdits coûts, nonobstant la conduite ou le résultat du processus d'appel d'offres.
- 5.10. Toute correspondance relative au marché sera rédigée en Français. Toute clarification requise par le soumissionnaire à l'échelle du projet sera adressée par écrit au moins trois (3) jours avant la date limite de soumission des offres.
- 5.11. Les demandes d'informations et les réponses auxdites demandes seront par conséquent communiquées à tous les autres soumissionnaires

éventuels qui ont manifesté leur intérêt (sans divulguer le nom du soumissionnaire demandant l'information) sous la forme d'un addenda dont les potentiels soumissionnaires accuseront réception. Les demandes de clarification devront être envoyées par e-mail à l'adresse [eci.appeldoffre@ecobank.com](mailto:eci.appeldoffre@ecobank.com)

- 5.12. À tout moment avant la date limite de soumission des offres, la Banque peut modifier le dossier d'appel d'offres par amendement que ce soit à sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification émise par un soumissionnaire éventuel.
- 5.13. Ledit amendement aura force obligatoire et sera notifié par écrit ou par courriel à tous les soumissionnaires. En vue d'accorder un délai raisonnable aux soumissionnaires éventuels pour que ceux-ci tiennent compte des amendements dans la préparation de leurs offres, la Banque peut, à sa seule discrétion, étendre le délai de soumission des appels d'offres du fait de la nature même desdits amendements.
- 5.14. Toutes les offres en réponse au présent appel d'offres devront être exprimées en FRANC CFA. Il ne sera autorisé d'expressions en aucune autre devise.
- 5.15. Les éventuelles erreurs arithmétiques relatives aux offres jugées substantiellement recevables seront vérifiées par la Banque. Les erreurs seront corrigées par la Banque comme suit :
- En cas de non-concordance entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres sera prépondérant
- En cas de non-concordance entre le taux unitaire et la ligne totale résultant d'une multiplication dudit taux unitaire par la quantité, le taux unitaire, tel que coté, aura prépondérance.
- (a ou b) => Le montant du coût indiqué dans l'offre sera ajusté par la Banque conformément à la procédure ci-dessus en vue de la correction des erreurs.
- 5.16. Les propositions techniques seront évaluées en prélude à l'évaluation des offres financières.
- 5.17. Tout soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée minimale de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres
- 5.18. Les offres des soumissionnaires seront évaluées selon les critères ci-après :
- Strict respect du cahier des charges et du plan de présentation ci-dessus ;

- Clarté et précision de l'offre ;
- Conformité et validité par rapport aux pièces administratives ;
- Pertinence et qualité de l'offre au regard du cahier des clauses techniques ;
- Conformité aux spécifications de l'appel d'offres ;
- Taille et la réputation du soumissionnaire et de chacun des partenaires ;
- Compétence de l'équipe Technique ;
- Compétence dans le domaine ;
- Formation et la qualification des agents ;
- Qualité des références avec des clients comparables à ECOBANK CÔTE D'IVOIRE ;
- Solidité financière, du soumissionnaire, jugée sur la base des documents comptables présentés ; - Coûts.

5.19. Les soumissionnaires qui ne satisferont pas aux conditions ci-après seront purement et simplement éliminés :

- Non-respect de la date et l'heure de remise de l'offre ; - Non-respect des clauses générales.

5.20. L'ouverture, le dépouillement et l'analyse des offres seront effectués conformément aux procédures d'acquisition des Biens et Services de ECOBANK CÔTE D'IVOIRE, par une Commission ad hoc. ECOBANK CÔTE D'IVOIRE notifiera les soumissionnaires sur la suite accordée à leur soumission.

**ANNEXES****Annexe A – DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES A L'OFFRE TECHNIQUE**

- a) Fiche signalétique de la société avec une référence actualisée
- b) Le numéro de compte contribuable
- c) Une copie du registre de commerce (copie d'un extrait de Registre datant de moins de 03 mois doit être authentifié par le greffier du tribunal)
- d) Statuts/structure du capital
- e) Une attestation de régularité fiscale et de régime d'imposition.
- f) Une attestation de régularité sociale (CNPS)
- g) Depuis combien d'années exercez-vous dans le secteur d'entretien et de nettoyage de locaux ?
- h) Vos sites de référence – donnez la liste d'au moins deux (02) clients à qui vous avez fourni ou à qui vous fournissez ce type de prestation au cours de ces trois dernières années. Indiquez dans cette liste les noms des entreprises, les noms des personnes ressources, leurs titres et leurs contacts téléphoniques. La Banque se réserve le droit de vérifier les informations fournies ;
- i) 3 attestations de bonne exécution ;
- j) Le Chiffre d'Affaires de l'Entreprise sur les trois (3) derniers exercices ;
- k) Plan d'accès aux locaux
- l) Agrément FDFP (pour les activités de formations uniquement)
- m) Attestation Bancaire
- n) Numéro de compte ECOBANK CÔTE D'IVOIRE (obligatoire)
- o) Le certificat de non-faillite du soumissionnaire dûment établi par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois ;
- p) Une assurance couvrant les risques professionnels pour ses prestations en général (si applicable)
- q) Adhésion aux politiques de la transparence financière (LBC/FT-corruption et pot de vin)
- r) La carte de visite du Directeur Général et Directeur Commercial ;
- s) CV des dirigeants
- t) La fiche d'immatriculation CNPS du personnel ;
- u) La liste du personnel d'encadrement proposé avec le CV du ou des responsables ;
- v) Une note méthodologique indiquant la manière dont l'entreprise compte réaliser les prestations, son organisation notamment : la composition de l'équipe, l'encadrement du personnel, la formation dudit personnel ;
- w) La liste du matériel et des autres équipements à utiliser pour l'exécution dudit contrat ;

- x) Le programme d'intervention reprenant les tâches et périodicités indiquées plus haut ;
- y) Veuillez y ajouter toute autre information ou documents jugés pertinents dans le cadre du présent appel d'offres.

**Annexe B — TERMES DE RÉFÉRENCE****✚ Travaux à réaliser**

- Entretien journalier des bureaux, sanitaires et vestiaires
- Passage régulier pour le nettoyage de poubelles et retrait des ordures
- Dératisation et désinsectisation trimestrielle des locaux
- Nettoyage mensuel des vitres intérieures et extérieures
- Fournitures de consommables et produits d'entretien de bonne qualité et suffisant tenant compte du personnel présent et des clients
- Mise à disposition de diffuseur senteur et bombes désodorisantes et suffisant tenant compte du personnel présent et des clients
- Mise à disposition de diffuseur de savon liquide et suffisant tenant compte du personnel présent et des clients
- Mise à disposition d'eau de javel à 3°C
- Mise en place de savon liquide pour chaque toilette et suffisant tenant compte du personnel présent et des clients
- Mise à disposition de gel de main antibactérien à 70°C et suffisant tenant compte du personnel présent et des clients
- Mise à disposition de papier de toilette blanc de bonne qualité et suffisant tenant compte du personnel présent et des clients
- Mise à disposition de serviettes jetables et suffisant tenant compte du personnel présent et des clients

**✚ Conditions de réalisation**

- Présence du personnel de 7h00 à 17h30
- Mise à disposition de 2 tenues de travail propres et portant les logos ou inscriptions de la société
- Être proactif et attentif
- Être de bonne moralité
- Être poli et courtois



- Un courrier d'avertissement
- Rupture du contrat
- Retrait de la liste des prestataires d'Ecobank

**NB/ Cette liste ci-dessus n'est pas exhaustive.**

**Liste des agences concernées**

Zone	Liste des agences	Nombre d'agents	Nombre de salle d'eau
<b>ZONE 1</b>	AGENCE SIEGE	1	6
	CANTINE SIEGE	1	0
	MEZZANINE	2	2
	PARKING ARRIERE	2	0
	SIEGE 1er étage	2	4
	SIEGE 3eme étage	2	4
	SIEGE 4eme étage	2	4
	SIEGE 5ème étage	2	4
	SIEGE 6ème étage	2	4
	SIEGE 7ème étage	2	4
	SIEGE 8ème étage	2	4
	SOUS SOL 1	1	0
	SOUS SOL 2	1	0
	RDC	1	2
	ENTRETIEN JARDIN	1	0
<b>ZONE 2</b>	ABATTA	2	4
	AGHIEN	4	3
	CITES DES ARTS	2	3
	DJIBI	1	2
	KOKOH MALL	2	2
	ST PIERRE DES ROSEES	2	2
	VALLON	2	4
<b>ZONE 3</b>	ADJAME	2	5
	BEL AIR	2	5
	CAISTAB	2	4
	CCIA	2	2
	COSMOS	1	0
	DOKOUI	2	5
	GAZON COSMOS	1	0
	KOUTE	2	1
	RPC CAISTAB	2	2
	VIP CAISTAB	1	1
	NIANGON	1	2

<b>ZONE 4</b>	KOUMASSI VGE	2	3
	MARCORY MARCHE	1	1
	RCC ZONE 3	3	2
	SICTA (Abatta, Vridi, Yop)	3	3
	TREICHVILLE M	2	3
	ZONE 3	2	5
	ZONE 4	2	2
<b>ZONE 5</b>	DALOA	2	2
	DUEKOUE	1	1
	GAGNOA	2	2
	ABENGOUROU	1	1
	ADZOPE	1	1
	BONDOUKOU	1	1
	MAN	1	3
<b>ZONE 6</b>	BOUAKE	3	5
	KORHOGO	2	4
	SAN PEDRO	2	2
	SOUBRE	1	1
	ABOISSO	1	1
	GRAND BASSAM	1	1
	YAMOOUSSOUKRO	2	1

**Vous trouverez dessous le programme et horaires de visite des agences que nous vous prions de respecter scrupuleusement.**

Mercredi 12 mars 2025 à 10h

Vendredi 14 mars 2025 à 10h

Mercredi 19 mars 2025 à 10h

Vendredi 21 mars 2025 à 10h

**Annexe C – ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE AU RESPECT DES  
CONDITIONS**

Nous déclarons par la présente avoir lu et compris les conditions de la présente demande de propositions et soumettons notre offre en pleine conformité avec lesdites conditions.

Nom du \_\_\_\_\_

Soumissionnaire

Nom du \_\_\_\_\_

Représentant

Titre du \_\_\_\_\_

Représentant

Date \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature

Cachet